

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2020

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 2134

présenté par
Mme Dominique David

ARTICLE 9**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Patrimoines	0	+10 000 000	0	+10 000 000
Création	0	0	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	+10 000 000	0	+10 000 000	0
TOTAUX	+10 000 000	+10 000 000	+10 000 000 0	+10 000 000 0
SOLDE	0		0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le confinement a porté un coup sans précédent au spectacle vivant. La mobilisation exceptionnelle du gouvernement et de notre majorité a permis d'en amortir le poids, mais dans un contexte de reprise en jauge réduite, le retour à la normale risque d'être très tardif pour les théâtres et les salles

de spectacles. Avec l'annulation des festivals, et l'absence de visibilité sur la fin de la saison, la situation est d'autant plus difficile pour les spectacles et les compagnies.

C'est pour toutes ces raisons qu'il est urgent de relancer et de promouvoir le spectacle vivant. Ce spectacle vivant, qui est présent partout sur le territoire, dans toutes nos circonscriptions, celui-là même que nous opposons à la culture standardisée des plateformes, ce spectacle vivant qui créé suscite chez nous une émotion que nous partageons tous ensemble.

Aussi, durant l'été, je vous propose de renouer partout en France avec la tradition ancienne des tréteaux, ces scènes improvisées dressées dans la rue. Mais comme nous ne sommes plus au XVIIème siècle, je propose, partout où les villes disposent de cours fermées, que nous financions avec le soutien des collectivités territoriales qui le souhaitent, la construction et l'équipement de scènes de théâtre permettant aux artistes qui ne peuvent plus jouer dans leurs salles habituelles d'organiser des représentations payantes dans des conditions professionnelles.

Aussi, je propose dans cet amendement d'appeler d'ouvrir de nouveaux crédits pour les DRAC afin de soutenir cette initiative dans les collectivités qui le souhaiteront et d'appuyer la reprise pour le monde du théâtre.

Cet amendement propose une augmentation de 10 millions d'euros des crédits alloués à l'action 2 « Soutien à la démocratisation et à l'éducation artistique et culturelle » du programme 224 en réduisant d'autant les crédits de l'action « 04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales » du programme 175 « Patrimoine »